

Jeremy D. Popkin, University of Kentucky  
“Marius Chastaing et la presse ouvrière à Lyon”

*last revised: 16 juin 2007*

**corrections by Frobert 5.7.07**

L’Echo de la fabrique a été le premier journal en France à se poser comme porte-parole de la classe ouvrière. Comme on sait, le journal a été créé en octobre 1831 par un groupe composé principalement, sinon de vrais prolétaires, du moins de chefs d’atelier, des hommes regardés à l’époque comme des ouvriers, bien qu’ils étaient propriétaires de leurs propres ateliers et souvent employeurs à une petite échelle.<sup>1</sup> L’initiative du projet venait de l’un d’eux, Joachim Falconnet, bien connu dans le monde de la fabrique à l’époque. Mais, dès le début, le journal avait recours à des rédacteurs qui ne venaient pas du monde de travail. Certes, la plupart de chefs d’atelier n’étaient pas analphabètes, et plusieurs d’entre eux ont signé des articles du journal. Mais ils étaient sans doute conscients du fait que le journalisme exigeait des capacités et des connaissances particulières: une familiarité avec l’écriture et un niveau d’éducation qu’un artisan pouvait difficilement atteindre à l’époque.

Dans la liste des premiers actionnaires, deux hommes —Antoine Vidal, “homme de lettres,” et Marius Chastaing, “légiste”— ont très certainement été inclus parce qu’ils avaient les talents nécessaires pour ce genre de travail. Vidal, connu comme poète et qu’on appelait “le Béranger lyonnais”, semble avoir été le plus important des deux pendant les premiers mois de la publication. Il fut le gérant officiel du journal et il signait les déclarations de principes publiées dans le journal pendant les premiers mois. Agé que de trente-six ans, il mourut cependant au début du mois d’août 1832.<sup>2</sup> Son collègue Chastaing le remplaça. C’était le début d’une carrière consacrée au journalisme ouvrier qui allait durer jusqu’au début des années 1850, faisant de lui la première grande figure de la presse prolétarienne française.

Au moment de la fondation de l’Echo de la Fabrique en 1831, Marius Chastaing avait trente-deux ans. Il était né le 7 thermidor de l’an VIII (26 juillet 1800) à Lyon, ce qui lui permettait d’écrire plus tard “je puis donc me dire républicain de naissance.”<sup>3</sup> Son père était huissier au Palais de Justice, et la famille habitait place de la Baleine.<sup>4</sup> On ne connaît aucun détail sur sa jeunesse. Il avait fait des études de droit, mais n’avait jamais reçu son diplôme. Il commença à s’occuper des questions politiques dès le début de la Restauration, publiant un pamphlet républicain, et, d’après son propre témoignage, il avait participé à une insurrection républicaine en 1817, devant ensuite interrompre ses études de droit en 1818 pour avoir été accusé d’avoir insulté un portrait du roi Louis XVIII. En 1820, il rencontrait Vidal et militait avec lui pour des causes libérales, notamment l’enseignement mutuel.<sup>5</sup> Dès le début des années 1820, il gagnait sa vie en tenant un “Cabinet des affaires contentieux et de commerce,” offrant de représenter des clients dans toute sorte d’affaires civiles et de les aider à placer leurs épargnes.<sup>6</sup> On peut imaginer qu’une bonne partie de ses clients venaient du monde ouvrier—des gens qui avaient besoin de quelqu’un qui comprenait le langage des contrats et des lois, mais qui ne pouvaient payer les services d’un avocat ou d’un notaire.

Chastaing occupait donc une place aux marges de la classe bourgeoise; il ne travaillait pas de ses mains, mais son métier ne lui donnait pas le statut d’un membre des professions libérales. Il ne semble pas avoir fréquenté le milieu de jeunes avocats,

médecins et hommes d'affaires d'où venait la plupart des journalistes actifs à Lyon autour de 1830, et on ne sait pas quel rôle il aurait pu jouer dans les événements de juillet 1830.<sup>7</sup> La composition de la loge maçonnique dont Chastaing fut membre en 1835 donne un aperçu du milieu social dans lequel il vivait. Parmi les trente-cinq membres, quelques-uns pouvaient être classés comme "bourgeois"—cinq négociants et un rentier--et quelques-uns appartenaient au monde de la boutique et de l'artisanat—un boulanger, un chef d'atelier, un plâtrier, un tailleur—mais la plupart avaient un statut social ambigu. Les deux commis négociants, les deux opticiens, les sept élèves en médecin, l'artiste dramatique, le sculpteur que Chastaing a dû adresser comme frères dans les cérémonies du loge étaient, comme lui, ni ouvriers, ni vrais membres de la bourgeoisie. On remarque d'ailleurs l'absence complète dans cette liste d'avocats et de médecins, deux groupes qui fournissaient une bonne partie de l'élite politique de la ville à l'époque.<sup>8</sup>

Le premier numéro de l'Echo de la fabrique parut le 30 octobre 1831, au milieu du conflit qui allait culminer trois semaines plus tard dans la première insurrection des canuts. Bien qu'ayant clairement prédit cet événement, l'Echo réussit à se poser comme spectateur attristé des événements, à la différence du journal républicain La Glaneuse, qui avait appelé directement au renversement du régime.<sup>9</sup> Pendant ces semaines dramatiques, il est difficile de déceler le rôle de Chastaing dans le journal. Le premier article signé de son nom que j'ai repéré ne date que du 15 janvier 1832. Au cours de la première moitié de 1832, on trouve plusieurs articles signés de son nom ou de ses initiales, mais c'était son camarade Antoine Vidal qui parlait le plus souvent au nom du journal. Au mois de mai, Joachim Falconnet, élu au conseil des prud'hommes, se retirait, du moins ostensiblement, de la direction de la feuille, déclarant à la préfecture qu'il avait cédé la propriété du titre à Vidal.<sup>10</sup> C'est seulement après la mort de ce dernier, au mois d'août 1832, que Chastaing fut nommé officiellement rédacteur.<sup>11</sup>

La nomination de Chastaing comme rédacteur ne veut pas dire, sans doute, qu'on peut interpréter l'Echo de la fabrique comme étant devenu "son" journal. Différent des autres journaux lyonnais, l'Echo se définissait comme la voix d'une entité sociologique, la "caste prolétaire," et non pas comme l'ouvrage d'un rédacteur parlant au nom de cet être de raison, l'opinion publique. Les chefs d'atelier qui avaient contribué à l'établissement de l'Echo continuaient à suivre de près le contenu du journal, comme allait le montrer la crise d'août 1833, lorsque la rédaction fut retirée à Chastaing. On a les contrats de plusieurs autres rédacteurs de journaux lyonnais de l'époque, mais on ne connaît pas les termes de l'accord passé entre Chastaing et le conseil d'actionnaires de l'Echo en septembre 1832, sauf qu'il l'obligeait à travailler avec un comité de rédaction qui comprenait trois chefs d'atelier et deux autres hommes de lettres. On peut dire, néanmoins, que le journal était identifié, par les autres journalistes et par les autorités, comme un produit collectif, le journal "des ouvriers," et non pas comme "le journal de Chastaing," tandis que le grand journal républicain de ces années, le Précurseur, par exemple, fut souvent identifié par le nom de son rédacteur principal, Anselme Petetin. On ne peut donc nécessairement interpréter tout ce que Chastaing a écrit dans l'Echo de la fabrique comme l'expression de ses convictions personnelles.

Les articles que Chastaing a signés avant sa nomination comme rédacteur sont les meilleures indices de ses vues personnelles. Il fit son début dans le journal avec un article insistant sur l'égalité naturelle entre les hommes: "beaux ou laids, riches ou pauvres, tous les hommes sont égaux." (15 janv. 1832) C'était un sentiment abstrait, dont

l'application aux ouvriers lyonnais n'était pas forcément claire. Une article de mars 1832 insistait sur la justice des demandes de ceux que Chastaing appelait des "pauvres," et non pas des ouvriers. L'Echo de la fabrique, d'après lui, avait bien le droit de "parler au pauvre de son indigence, à l'ouvrier de son salaire. Ce n'est pas là les appeler à la révolte ni proclamer la loi agraire, c'est préparer la voie de justice dans laquelle le genre humain s'apprête à marcher." Mais la meilleure façon pour les pauvres d'améliorer leur condition, d'après Chastaing, était l'éducation: "Que le prolétaire adoucisse ses maux, et ouvre son âme aux clartés de la science." (3 mars 1832)

Une série d'articles sur le principe de l'égalité permet de mieux comprendre la pensée de Chastaing. L'égalité était, pour lui, un principe immanent de l'histoire: "Jésus-Christ proclama l'égalité morale des hommes... Par lui commence l'émancipation de la classe prolétaire. Le principe de l'égalité politique a été conquis en 1789... Il manque à la société l'adoption d'un nouveau principe, celui de l'égalité sociale..." (20 mai 1832) Cette égalité sociale n'exigeait pas le nivellement des revenus, mais plutôt l'assurance pour tous d'un niveau minimum de bien-être. "Dans l'appréciation du nécessaire, il faut avoir égard à la dignité de l'homme et ne pas le ravalier à la condition de la brute. Il faut... faire la part de l'état normal dans lequel nous sommes, et qu'il n'y ait pas d'homme à homme une disproportion aussi grande que celle que nous voyons..." Plus concrètement, tous devaient être décentement habillés et logés, et avoir accès à une éducation élémentaire. (27 mai 1832). Jusqu'à ce point, l'argumentation de Chastaing suivait la tradition de la démocratie avancée de 1793. Dans le dernier article de la série, cependant, il allait plus loin. Ici, il s'adressait directement aux "prolétaires," les accusant de maintenir entre eux des préjugés à l'égard de certaines professions. D'après lui, tous les métiers, même le service domestique méprisé par les artisans, n'étaient que "des modes différents de gagner le salaire dû au travail..." "Il n'y a pas de professions viles; s'il y en avait, de quel droit la société aurait-elle condamné quelques-uns de ses membres à les remplir? Il faudrait ou les supprimer ou y assujettir tous les citoyens à tour de rôle, ainsi que cela se pratique pour les corvées dans les casernes." (17 juin 1832)

Ainsi, au début de sa carrière comme journaliste, Chastaing peut être considéré comme un tenant d'une démocratie sociale. Il ne penchait pas vers le socialisme—il ne mettait pas en question le droit de la propriété—mais il tirait clairement les conséquences du principe de l'égalité, du moins entre les hommes (il ne soulevait pas la question des droits des femmes.) L'égalité sociale devait, d'après lui, se manifester dans des formes très concrètes: un meilleur niveau de vie pour tous, l'accès à l'éducation. En même temps, Chastaing insistait aussi sur la nécessité pour la classe ouvrière de se transformer elle-même. En demandant le droit à l'éducation pour tous, il écrivait que les ouvriers avaient besoin de "cette instruction élémentaire qui les civilise, et en leur apprenant leurs droits, leur enseigne aussi leurs devoirs. Alors disparaîtront la grossièreté, la brutalité qu'on reproche à la classe pauvre..." (27 mai 1832) Sa critique de la distinction entre les professions fut adressée en première lieu aux "prolétaires," parce que, d'après lui, c'étaient leurs préjugés à cet égard qui s'opposaient "avec le plus de ténacité à l'établissement de ce grand principe d'égalité sociale que vous avez admis." (17 juin 1832) Dès le début de sa carrière comme journaliste "prolétarien," Chastaing se posait donc comme un défenseur des intérêts des ouvriers mais aussi comme un ami paternel autorisé à sermonner ses lecteurs sur leurs propres péchés.

Chastaing fut tout-à-fait conscient de la spécificité de sa position comme journaliste, c'est-à-dire, comme un spécialiste de la parole écrite et dont le mouvement ouvrier avait besoin. Avec l'égalité sociale, le grandeur de la profession de journaliste faisait la matière de ses plus importants articles dans les premiers mois de sa participation à l'Echo de la fabrique. Dans une "revue des journaux de Lyon," il définissait la presse comme "une tribune où tous les intérêts, ou toutes les classes de la société ont des représentants énergiques." Ayant passé en revue les autres journaux de la ville, il insistait sur l'importance de l'Echo: "L'industrie avait besoin d'un représentant... Les journées de novembre ont augmenté l'importance de ce journal, qui sera celui de la classe prolétaire." (26 fév. 1832) Deux mois plus tard, il revenait sur la question du journalisme, faisant une esquisse de l'histoire de la presse en France depuis Théophraste Renaudot, en passant par les grands noms du journalisme révolutionnaire—Mirabeau, Gorsas, Condorcet, Desmoulins, Marat—avant de conclure, "Qu'on le dise sans crainte et sans détour, un quatrième pouvoir est venu s'ajouter à ceux qui régissaient l'état." (29 avril 1832) Insister sur l'importance de la presse en générale, c'était évidemment insister aussi sur l'importance de l'Echo de la fabrique et donc de son rédacteur.

Sur les moyens autres que la publicité dont les ouvriers disposaient pour protéger leurs intérêts, Chastaing gardait un silence prudent. Tandis que la répression s'abattait sur les individus accusés d'avoir mené l'insurrection de novembre 1831, l'Echo de la fabrique soulignait surtout ses intentions pacifiques. Au moment du soulèvement républicain des 5 et 6 juin 1832 à Paris, un éditorial du journal, non signé, annonçait, "nous méprisons les émeutes; car, selon nous, l'amélioration physique et morale des travailleurs dépend de la paix et de la prospérité du pays." (17 juin 1832) Comme les autres rédacteurs du journal, Chastaing a dû accepter la contrainte imposée aux périodiques qui ne voulait pas fournir le lourd cautionnement exigé aux publications à contenu politique. Un éditorial anonyme énumérait les sujets dont le journal n'avait pas le droit de parler: "les actes de la haute administration, quand ces actes n'ont aucun rapport avec l'industrie... les relations extérieures, quand elles n'ont point trait au commerce... les chambres législatives... les attentats des factions, les haines des partis et les hommes à bouleversement." (3 juin 1832) Bien que Chastaing ne cachait pas ses sympathies pour le mouvement républicain, il n'essayait pas de propager ses principes dans le journal. Mais il ne s'intéressait pas non plus aux possibilités de l'action industrielle. Les questions brûlantes du droit de coalition et du tarif—l'imposition d'un prix négocié pour les tissus fabriqués par les ouvriers en soie—faisaient la matière de quelques articles dans le journal, mais non pas de ceux signés par Chastaing.

En août 1832, après la mort du rédacteur Antoine Vidal, Chastaing fut nommé à sa place. Paradoxalement, l'un des résultats de ce changement fut que les articles signés de lui devinrent plus rares, sans doute parce qu'en tant que rédacteur, il avait le privilège de parler au nom du journal. On doit lui attribuer, sans doute, le manifeste paru dans le numéro du 9 septembre 1832, manifeste qui maintenait la ligne éditoriale du journal: "La rédaction de l'Echo continuera par conséquent d'être la même, en ce qui touche les doctrines." Plus qu'auparavant, cependant, ce manifeste faisait appel à des contributeurs en dehors de la classe ouvrière. Les "hommes philanthropes qui s'occupent des questions graves d'économie politique et sociale" étaient sollicités, ainsi que les littérateurs, les juristes, les médecins, et les artistes, et les "jeunes hommes."

En même temps, cependant, ce manifeste assumait plus emphatiquement que jamais pour l'Echo le rôle de porte-parole, non seulement des ouvriers en soie lyonnais, mais de toute la classe ouvrière française. “Nous serons le journal de la CASTE PROLETAIRE, toute entière; à nous donc, artisans de toutes professions, industriels de toutes les classes; ouvriers travailleurs de toute la France... De cette manière, se formera l'association universelle des travailleurs, association qui leur donnera le pouvoir de résister avec avantage, à l'égoïsme, à la cupidité, à la tyrannie des oisifs. Par là commencera cette sainte alliance des peuples, que Béranger a chanté dans une de ses odes sublimes...” C'était une conception du rôle de l'Echo bien différente de celle indiquée dans le prospectus original d'octobre 1831, où on avait parlé de la création d'un “journal des chefs d'atelier et des ouvriers en soie,” c'est-à-dire d'un journal consacré en priorité aux préoccupations des ouvriers dans l'industrie principale de Lyon. Antoine Vidal, le premier rédacteur du journal, avait déjà insisté sur sa vocation d'être le journal “des prolétaires,” (1 avril 1832) et avait appelé à “l'union universelle entre les travailleurs,” (27 mai 1832) mais le nouveau manifeste de 9 septembre 1832 fut plus insistant à cet égard.

Chastaing et l'Echo de la fabrique poursuivirent leur défense des intérêts des ouvriers dans les mois suivant sa nomination comme rédacteur. Chastaing n'ignorait pas les intérêts des ouvriers de soie. C'était lui qui avait lancé le célèbre concours tenu par l'Echo afin de remplacer le mot ‘canut’ par “un terme générique, pour désigner la classe des ouvriers en soie d'une manière complète, simple, et euphonique.” (20 oct. 1832) On trouve dans les pages du journal quelques traces des engagements personnels de Chastaing pour améliorer la condition des ouvriers lyonnais. Il fut secrétaire d'une société créée pour l'administration des fonds donnés pour les besoins des victimes de l'insurrection de novembre 1831 (27 janv. 1833), et, en sa capacité de conseiller judiciaire, il plaidait la cause d'un ouvrier en conflit avec son propriétaire au sujet de la réparation de son logement (9 juin 1833). Souvent, cependant, dans des articles signés de son nom, Chastaing insistait sur la misère des travailleurs en général. “Le monde ne s'émeut qu'au fracas d'un trône qui s'écroule, d'une grande fortune qui périt. Insensé, il voit avec indifférence l'infortuné obscur qui meurt de faim et de froid.” (14 avril 1833) On peut interpréter quelques articles signés de Chastaing comme manifestant un début de réflexion sur la condition des femmes. “Nos lois ne sont pas assez occupées de la femme, cette intéressante moitié du genre humain. Quelque chose doit compenser pour elle l'absence de tous droits politiques,” écrivit-il le 23 décembre 1832, et en mai 1833 il plaignait les pauvres filles des ouvriers forcées par le besoin à se prostituer.

Parfois Chastaing laissait de côté les intérêts spécifiques des ouvriers et s'envolait vers d'autres horizons. Au banquet tenu pour marquer l'anniversaire de la fondation de l'Echo en octobre 1832, il portait un toast “au courage civil,” saluant le “citoyen qui résiste aux exigences d'un pouvoir liberticide.” Les exemples qu'il citait—Hampden, un héros de la révolution anglaise du dix-septième siècle, Manuel, député girondin pendant la Révolution française, et les journalistes qui avaient résisté aux ordonnances de juillet 1830—n'avaient aucun lien avec la classe ouvrière.<sup>12</sup> Mais on doit dire que pendant cette période, Chastaing n'essayait pas de se mettre en avant dans l'Echo; tandis que les autres journalistes lyonnais, et surtout le rédacteur du journal républicain Le Précurseur, se distinguaient de plus en plus dans leurs publications, l'Echo essayait de paraître comme la voix d'une communauté, non d'un seul auteur.

Le numéro de l’Echo de la fabrique du 18 août 1833 annonçait une nouvelle inattendue: le gérant et le rédacteur du journal venaient d’être remplacés. On ne connaît pas la cause exacte de la dispute interne qui amena le départ de Chastaing. Dans le nouveau journal qu’il créait en octobre 1833, Chastaing lui-même mis l’accent sur des divergences idéologiques. D’après lui, les hommes qui l’avaient chassé avaient une conception étroite et corporatiste du but du journal, tandis que, selon ses termes, “nous voulions en faire une oeuvre de propagande au lieu de le restreindre dans les bornes étroites et mesquines d’un cahier de doléances... Nous voulions en faire une tribune ouverte à tous les prolétaires, et non à telle ou telle classe.” D’après lui, la faction rivale qui avait pris le contrôle de l’Echo de la fabrique “est rentré dans la spécialité dont nous avions cru devoir nous écarter,” c’est-à-dire qu’ils étaient en train de faire du journal un organe consacré aux intérêts des ouvriers lyonnais de soie. (Echo des travailleurs, 5 oct. 1833) Mais Chastaing avait annoncé ses tendances plus universalistes, comme nous avons vu, dès sa nomination à la rédaction en septembre 1832.

Y a-t-il eu un incident spécifique pour mettre le feu au poudre dans l’Echo de la fabrique? Le numéro de 11 août 1833 contenait un article tiré d’un journal “bourgeois” lyonnais, le Journal de commerce, qui stigmatisait la classe des chefs d’atelier dans des termes très durs. Entre autres choses, cet article déclarait que “le chef d’atelier comme le frelon se nourrit et s’engraisse des sueurs et des peines des travailleurs” et que “les chefs d’atelier... ont eu l’adresse de se placer constamment à la tête des ouvriers, et s’en sont créés les représentants...” Comme les réponses publiées dans le numéro de l’Echo du 18 août 1833 le montraient, cette critique n’était pas du tout appréciée par les chefs d’atelier associés au journal. L’article du Journal de commerce mettait en lumière l’existence des divisions internes dans le monde du travail, et excluait les chefs d’atelier des rangs des prolétaires. Une critique de la position privilégiée des chefs d’atelier était peut-être implicite dans la définition universaliste de la classe ouvrière annoncée par Chastaing en septembre 1832, mais cet article le soulignait ouvertement. L’intention de Chastaing a pu être seulement de montrer aux lecteurs la nature des attaques dirigées contre eux dans la presse bourgeoise, mais les accusations contenues dans cet article avaient trop de vraisemblance pour être tolérée par ceux qui se sentaient visés.

Mais y a-t-il eu aussi une dimension cachée de cette affaire? On trouve dans la correspondance adressé par le ministre de l’intérieur, le comte d’Argout, au préfet de Lyon, Adrien Gasparin, une lettre datée de 13 août 1833 qui retient l’attention: “Vous avez eu pour la gérance de l’Echo tout le succès que vous pouviez obtenir. Si le nouvel élu n’est pas un homme à vous, c’est du moins un homme entièrement acquis au parti de la modération... Vous n’avez qu’à vous féliciter de l’effet de cet important résultat sur la société mutuelliste et vous saurez en tirer profit.”<sup>13</sup> Cette lettre n’indique-t-elle pas que Gasparin avait essayé d’élargir les dissensions à l’intérieur de la rédaction du journal, et qu’il avait prétendu au ministre que c’était à son initiative que Chastaing avait été évincé? Malheureusement, comme les spécialistes de l’histoire lyonnaise des années 1830 le savent, la date d’août 1833 correspond à une lacune dans la correspondance envoyée par Gasparin à son supérieur à Paris. On ne sait donc pas ce que Gasparin a raconté sur ses contacts dans le milieu de l’Echo. De toute façon, on voit que Gasparin, et, grâce à lui, les plus hautes autorités du pays, étaient au courant de tout ce qui se passait dans les bureaux du journal.

Marius Chastaing n'était pas prêt à accepter silencieusement sa défaite. Le 5 octobre 1833, il faisait circuler le prospectus d'un nouveau journal, L'Echo des travailleurs, Journal de la fabrique de Lyon et du progrès social. Le nouveau journal adoptait un format identique à celui de l'Echo de la fabrique, et son titre était aussi proche que possible de celui de son rival. Comme nous venons de voir, Chastaing se distinguait des nouveaux dirigeants de l'Echo de la fabrique en insistant sur sa conception universaliste de la classe ouvrière et en les accusant de ne s'occuper que des intérêts d'une seule catégorie des travailleurs. L'inclusion du mot "travailleurs" dans le titre de son journal fut une innovation importante: pour la première fois en France, un périodique s'identifiait explicitement comme le porte-parole de ceux qui gagnait leur vie à la sueur de leur front. C'est vrai que Chastaing donnait une définition de "travailleur" qui comprenait "non seulement ceux qui s'occupent de travaux manuels, mais tous les hommes qui font emploi de leurs facultés physiques et intellectuelles, et concourent à l'avantage de la société." C'est vrai aussi que le titre de son journal faisait toujours référence à la "fabrique," parce que, comme il l'écrivait, "cette industrie est celle qui à Lyon exploitait le plus grand nombre des citoyens," mais il insistait sur le fait que son journal "ne sera pas exclusif... Les corporations ont comme les individus un égoïsme funeste à la liberté; c'est pour le rompre autant qu'il est en nous, que nous élevons un drapeau sous lequel tous les travailleurs sont conviés à se rassembler." (5 oct. 1833)

Le refus de Chastaing de laisser à l'Echo de la fabrique le droit de parler au nom des ouvriers ouvrait une vraie crise au sein du monde prolétaire à Lyon. Bien qu'il ait rallié à son parti plusieurs des fondateurs originaux de l'Echo, Chastaing ne pouvait pas prétendre que son nouveau journal avait les mêmes racines dans le milieu ouvrier que son rival. Le groupe de chefs d'atelier qui avaient pris le contrôle de l'Echo de la fabrique en août 1833 étaient membres de la Société des Mutuellistes, qui avait organisé l'insurrection de novembre 1831 et qui allait lancer la grande grève de février 1834, prélude à l'insurrection républicaine d'avril 1834. On a parfois voulu voir derrière L'Echo des travailleurs la société dit des ferrandiniers, une organisation des compagnons tisserands en opposition avec leurs employeurs, les chefs d'atelier. L'attitude critique de l'Echo des travailleurs à l'égard des mutuellistes, accusés d'être trop exclusifs et pas vraiment représentatif du monde de travail à Lyon, fut évident, mais même quand il parlait des ferrandiniers, il ne s'identifiait pas avec eux. (20 nov. 1833; 22 fév. 1834) L'Echo des travailleurs ne fut donc pas l'organe des "vrais" prolétaires, à l'encontre d'un compétiteur "petite-bourgeois": il fut plutôt l'organe d'une fraction de chefs d'atelier et d'un journaliste qui se révoltaient contre la vision archaïque de l'organisation ouvrière qu'incarné selon lui le mutuellisme.

Mais l'Echo des travailleurs fut surtout l'organe de Marius Chastaing, c'est-à-dire d'un journaliste qui essayait de profiter de ses talents pour monopoliser la faveur des lecteurs prolétaires. Deux conceptions de la presse ouvrière se confrontaient ouvertement à Lyon dans les derniers mois de 1833: d'un part, un journal qui prétendait parler pour les travailleurs parce qu'il était sous le contrôle direct des gens issus de leurs rangs, d'autre part, un journal dont les titres prolétaires venaient de son contenu idéologique et non pas de l'identité sociologique de son rédacteur. En plus, le journal de Chastaing profitait des possibilités créées par la société "bourgeoise" qui l'entourait. Avec l'Echo des travailleurs, Chastaing ouvrit une espèce de marché libre pour la presse ouvrière, et il

avait recours aux méthodes des commerçants, offrant par exemple aux trois cents premiers abonnés un rabais sur le prix du journal. (13 nov. 1833)

L'Echo de la fabrique saluait l'apparition du journal de Chastaing avec hostilité: "C'est M. Marius Chastaing, EX-REDACTEUR EN CHEF de notre journal, entonnant sur nous l'office des morts!!!" (20 oct. 1833) Chastaing se plaignait que les nouveaux rédacteurs de l'ancien journal avait refusé d'insérer une de ses lettre expliquant sa conduite dans leurs colonnes: "Nous concevons jusqu'à un certain point la colère de M. Bernard en voyant surgir une entreprise rivale; il aurait dû néanmoins la dissimuler sous des formes plus polies." (2 nov. 1833) Les deux journaux ouvriers donnaient au public le spectacle d'une guerre de plume tout à fait semblable à celles menées par la presse "bourgeoise," culminant dans une affaire d'honneur entre les gérants des deux titres, terminée au dernier moment par une explication qui permettaient à tous de se retirer sans effusion de sang. (Echo des travailleurs, 8 janv. 1834) Chastaing n'était pas directement concerné dans cette affaire, et, en effet, son nom disparut rapidement du journal; le dernier article qu'il signa paru au début de décembre 1833, bien qu'il ait probablement continué d'écrire sous l'anonymat. La scission entre les deux journaux fut commentée par la presse bourgeoise. Le Courrier de Lyon, le journal orléaniste, interprétait leur rivalité comme un témoignage des "germes de dissolution probable et presque inévitable que cette association [la Société de Devoir mutuel] si fortement constituée en apparence, porte dans son sein..." (CL, 22 fév. 1834) Dans l'histoire des insurrections de Lyon qu'il publiait en juin 1834, l'ancien rédacteur du Courrier de Lyon, Jean-Baptiste Monfalcon, revenait sur cette épisode, demandant, "Comment supposer que l'harmonie et l'unité de vues puissent subsister long-temps dans une association où abondent tant de préjugés, tant d'ignorance des intérêts de l'industrie, tant de mauvaises passions, et de si grands éléments de désordre?" D'après Monfalcon, Chastaing aurait identifié son journal avec "la démagogie la plus effrénée," tandis que les chefs d'atelier qui l'avaient remplacé en août 1833 furent "un peu plus modéré."<sup>14</sup>

Au cours des premiers mois de 1834, une nouvelle crise absorbait l'énergie des deux rédactions. Le mouvement mutuelliste se lançait dans une grève contre les négociants, tandis que le mouvement républicain à Lyon, mené par les deux journaux républicains, le Précurseur et la Glaneuse, faisait de plus en plus ouvertement campagne contre le régime. L'organe des mutuellisme, l'ancien Echo était directement engagé dans ces controverses, tandis que le journal de Chastaing, bien que prenant clairement position pour les ouvriers, se trouvait en marge des événements. L'Echo des travailleurs cessait de paraître avec le numéro de 22 mars 1834, deux semaines avant le commencement de la deuxième insurrection de Lyon. Complètement absorbé par son combat contre la répression qui avait suivie la grève des ouvriers au mois de mars, l'Echo de la fabrique ne prenait pas le temps de faire des commentaires sur cette disparition.

Le fait que son journal ait cessé de paraître avant l'éclatement de l'insurrection d'avril a dû permettre à Chastaing d'échapper aux poursuites montées contre la plupart des autres journalistes lyonnais après la défaite du mouvement. On ne trouve aucune trace de lui dans les volumineuses archives concernant la répression du mouvement ouvrier à Lyon, tandis qu'il y beaucoup de documents relatifs aux journalistes de l'Echo de la fabrique.<sup>15</sup> Mais ni l'insuccès de sa lutte avec les mutuellistes ni la catastrophe d'avril ne l'avaient détourné de la carrière journalistique. En septembre 1834, il recommençait, sous le voile de l'anonymat, dans un nouveau journal, la Tribune

prolétaire. Bien que son nom n'apparaissait pas dans ses colonnes, la filiation de ce journal avec les entreprises antérieures de Chastaing ne fait aucun doute; un article du 5 octobre 1834 commençait, "Nous avons mainte fois, dans l'Echo de la fabrique et dans l'Echo des travailleurs, appelé l'attention sur les divers abus de la fabrique." La déclaration de principes imprimée dans le premier numéro du journal avait pour titre "du progrès social," une slogan souvent utilisé par Chastaing, et la définition du terme "prolétaire" offerte quelques semaines plus tard incorporait non seulement les travailleurs manuels mais aussi "ces citoyens artistes, savans, industriels, médecins, avocats, ingénieurs..." c'est-à-dire les travailleurs intellectuels que Chastaing avait déjà voulu annexer en 1833.

Comme dans les mois précédant l'insurrection d'avril 1834, le journal de Chastaing se trouvait en concurrence avec un autre journal ouvrier, l'Indicateur, qui n'était rien d'autre que la continuation de l'Echo de la fabrique et dont le premier numéro était sorti le 21 septembre 1834, comme celui de la Tribune. L'Indicateur ne faisait aucun secret de ses liaisons avec le parti qui avait expulsé Chastaing de la rédaction en août 1833. "Nous le disons sans détours, c'est l'oeuvre du mutuellisme que nous reprenons," écrivaient ses rédacteurs. (28 sept. 1834) Les deux journaux entraient en conflit sur leur héritage commun, offrant des récits contradictoires de la création du premier Echo en 1831. (Indicateur, 26 avril 1835; Tribune prolétaire, 15 février 1835, 10 mai 1835) Le public lyonnais fut conscient de ce clivage: la belle caricature de la presse lyonnaise publié par la Revue de Lyon au printemps 1835, où tous les périodiques de la ville furent représentées par des personnages allégoriques, montre une dispute entre le rédacteur de la Tribune, monté sur une écrevisse et se plaignant que "mon progrès social au lieu d'avancer recule," et celui de l'Indicateur, qui exhorte son compétiteur d'accepter la nécessité d'une confrontation armée avec le régime orléaniste.<sup>16</sup>

Les deux journaux de disputaient surtout sur des questions d'économie politique, ce qui nous permet de comprendre avec plus de précision les options idéologiques de Chastaing. L'Indicateur, par exemple, condamnait sans appel les doctrines de Jean-Baptiste Say sur la libre entreprise, au nom des "idées françaises d'organisation et de direction." (9 nov. 1834) La concurrence entre les entreprises "excite à sacrifier la bonne qualité à l'apparence. Sous sa funeste influence, le commerce, par une exigence insatiable de bon marché, finit à force d'exagérer la baisse des salaires par se fermer lui-même toute issue de prospérité..." écrivait Marc Derrion, anticipant la doctrine de Marx sur l'inévitable baisse de taux de profit. (28 déc. 1834) Par contraste, la Tribune prolétaire prenait ouvertement parti pour Say et l'école libérale, "plus favorable à la liberté, au progrès rationnel des peuples," (23 nov. 1834) et jugeait la concurrence sur le marché comme "utile au consommateur, puisqu'elle lui procure à bon marché ce qu'il achèterait cher sans elle." (9 nov. 1834). Quand l'Indicateur se permettait une attaque ouverte contre les fabricants de soie lyonnais, le journal de Chastaing protestait contre l'idée d'une guerre des classes: "Traçons une ligne de démarcation entre les véritables défenseurs de la classe populaire et ceux à qui l'injure et la violence seules servent de raisons." (15 février 1835) Tandis que l'Indicateur gravitait vers une doctrine socialiste—dépourvue, on doit dire, de toute illusion sur l'unité de la classe ouvrière, comme le montrait une lamentation sur la position du chef d'atelier, "placé entre deux écueils, dont il est presque impossible qu'il évite la profondeur: le négociant et l'ouvrier"

(5 juil. 1835)—Chastaing et son journal essayait de réconcilier les droits de la propriété et les besoins des pauvres

Déterminés à extirper tous les voix dissidentes, les autorités orléanistes ne distinguait pas les deux journaux: tous deux devinrent les cibles d'une campagne de répression. Le gérant de la Tribune prolétaire fut condamné en novembre 1834 (7 déc. 1834). Chastaing n'était pas visé personnellement, puisqu'il ne signait pas le journal, et il protesta alors car les autres journaux qu'il avait rédigé dans les mêmes principes n'avait jamais reçu un tel blâme. (4 janv. 1835) La Tribune prolétaire essaya de se protéger en rassemblant l'argent pour un cautionnement, ce qui lui aurait permis de traiter des questions politiques (21 juin 1835), mais le projet du échouer, puisque la Tribune cessa sa parution à la fin de juillet 1835; l'Indicateur avait succombé au début du même mois. Deux nouveaux titres essayèrent de maintenir en vie la tradition de la presse ouvrière, un mensuel, L'Union des travailleurs, et un bi-mensuel, Le Nouvel Echo de la Fabrique. Le rédacteur de ce dernier, Joachim Falconnet, avait accompagné Chastaing dès le début de son itinéraire, mais cette fois-ci, d'après Falconnet, ils s'étaient séparés, bien qu'il rendait tribut aux "services rendus à la classe ouvrière par M. Marius Chastaing." (Nouvel Echo, août 1835) Mais face à la nouvelle législation sur la presse introduite en septembre 1835, ni l'un ni l'autre de ces nouveaux titres ne réussit à survivre. Avec leur disparition, la première époque de l'histoire de la presse ouvrière à Lyon arrivait à sa fin.

Les lois de septembre 1835 interrompirent pendant plusieurs années les tentatives pour créer des journaux consacrés aux intérêts des ouvriers à Lyon. Chastaing reprit sa carrière de conseiller sur les affaires contentieuses; en 1840, il envoyait à l'imprimeur Léon Boitel une brochure qu'il venait de publier sur une nouvelle loi sur les faillites.<sup>17</sup> Pendant ces années, il se rapprocha de la franc-maçonnerie. Il était adepte d'une tendance dissidente, le rite de Mizraïm, et, comme nous avons vu, en 1835 il fut membre de la loge de la Bienveillance, dont les membres venaient soit des rangs inférieurs de la bourgeoisie, soit des milieux artisanaux. Astrée. Discours maçonnique sur la justice, un pamphlet qu'il publia en 1838, indiquait qu'il aspirait toujours au règne de la liberté et l'égalité, mais qu'il considérait le "but humanitaire" du mouvement maçonnique comme "bien plus vaste et plus progressif que celui qui serait atteint par telle ou telle forme de gouvernement..." Il affichait une sympathie pour des penseurs qui prêchait "la doctrine d'un être double dans l'homme," comme Swedenborg, Saint-Martin, et Court de Gébélín, et pour les idées de Lamennais.<sup>18</sup> Chastaing n'était pas le seul survivant des années 1830 à se tourner vers une sorte de mélange des idées sociales et religieuses, mais ses nouvelles croyances ont pu mettre une certaine distance entre lui et le milieu ouvrier.

Chastaing n'avait pas cependant abandonné sa vocation de journaliste « ouvrier ». Au début des années 1840, la surveillance de la presse s'allégeait assez pour permettre la parution de quelques nouveaux titres consacrés à la cause ouvrière. En juillet 1840, un certain B. Collomb commençait L'Echo des ouvriers, Journal des intérêts de la fabrique et des chefs d'atelier, où il saluait les efforts de Falconnet, de Vidal, et de Chastaing dans l'Echo de la fabrique.<sup>19</sup> Apparemment Chastaing n'appréciait guère d'être décrit comme un ancêtre dépassé. En janvier 1841, il réapparissait sur le scène, avec L'Echo de la fabrique de 1841, présenté comme prolongeant "cette tribune puissante qui, sous les noms d'Echo de la fabrique, Echo des travailleurs et Tribune prolétaire, a si long-temps retenti pour la défense de leurs droits," et il dénonçait Collomb comme un agent de la mairie. Le nouveau journal souffrait de la mauvaise volonté des autorités; on remarque

dans les archives de la préfecture plusieurs changements de nom au cours de l'année 1841, sans doute pour échapper aux interdictions.<sup>20</sup>

En 1845, Chastaing revenait à la charge, mais avec une nouvelle stratégie journalistique. Pour échapper aux contraintes sur les titres à courte périodicité, il créait un mensuel, la Tribune lyonnaise, Revue politique, sociale, industrielle, scientifique et littéraire des travailleurs. Encore une fois, il se présentait comme "l'ancien rédacteur de l'Echo de la fabrique depuis sa fondation." (mars 1845) Il avait toujours la même vocation: "Pour nous le journalisme fut et sera toujours une mission sacrée, que nous résumons par ces mots: moraliser et défendre." Mais il y avait maintenant un ton religieux qui n'apparaissait pas auparavant dans ses premiers écrits. Cette déclaration de foi dans le journalisme était suivie par ces phrases: "C'est parce que nous croyons que l'humanité est une et que Dieu vit en elle comme elle vit en lui, suivant les paroles de l'apôtre Paul, que nous osons dire aux travailleurs accablés par de durs labeurs: Esclaves du salaire! vous êtes les fils des serfs du moyen-âge, fils eux-mêmes des esclaves de l'antiquité! Voyez les progrès que le temps a accompli, espérez donc en lui, et vous serez heureux un jour." (janv. 1846)

Dans son numéro de mars 1848, écrit juste avant la nouvelle de la révolution de février, Chastaing soulignait encore une fois ses services à la cause ouvrière: "Aucun journal de la classe ouvrière n'avait eu dans cette ville une aussi longue existence." Il dénonçait le journal progressiste de la ville, le Censeur, comme "une nouvelle Gironde, ou pour mieux dire, l'aristocratie dans la démocratie..." Son journal seul fut un vrai "organe populaire... depuis 1831 nous avons élevé le drapeau des travailleurs, nous avons toujours sonné la charge et crié en avant, sans nous laisser paralyser par aucune crainte." Mais si Chastaing voyait toujours son journal comme la voix des ouvriers, il le définissait aussi comme "le seul organe de la magnétisme, science de la vie humaine."

Bien qu'il ne l'avait pas prévu, la révolution de 1848 aurait du être l'apothéose de Chastaing. Dès son début, cependant, il se trouvait dépassé par un mouvement ouvrier peu respectueux des anciens meneurs des années 1830. Dans un placard qu'il faisait afficher le 1<sup>er</sup> mars 1848, Chastaing essayait déjà de contenir ce qu'il voyait comme les excès du mouvement. Condamnant les attaques contre les ateliers établis dans les couvents, vus par les ouvriers lyonnais comme une concurrence déloyale, Chastaing écrivait: "Nous vous l'avons dit maintes fois, la liberté exige l'ordre: la démocratie c'est la justice, et la justice consiste à ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qui fût fait à soi-même." De mensuelle, la Tribune fut convertie en un journal apparaissant tous les dix jours, mais même cette périodicité accélérée ne suffisait pas pour suivre le courant des événements. Le 9 mars, Chastaing et un ami formaient leur propre club, le Club de l'égalité, où Chastaing prenait souvent la parole, mais même dans cette enceinte, son autorité fut souvent contestée. Le 11 mars, Chastaing proposait "une fête en l'honneur de toutes les victimes de la tyrannie à Lyon, depuis Mouton-Duvernet en 1815, jusque et compris celles de novembre 1831 et avril 1834, laquelle fête serait faite de concert avec les autres clubs." Cette attention au passé irritait les autres clubistes: d'après le journal du club, "le citoyen Roche admet le principe, mais il demande qu'avant tout on s'occupe des élections." Deux jours plus tard, le club rejetait les efforts de Chastaing de se faire élire comme président ou vice-président, le reléguant au poste de secrétaire, qu'il refusait. Le 17 mars, Chastaing lut un discours sur les élections parlementaires, mais "le citoyen Lançon attaque le discours du citoyen Chastaing; il ne veut pas qu'on parle du lion

populaire et il s'élève contre les circulaires du citoyen Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, que le citoyen Chastaing avait défendues."<sup>21</sup>

Repoussé dans son propre club, Chastaing faisait campagne pour un siège dans la nouvelle assemblée dans les pages de la Tribune. "Si nos concitoyens nous nomment," déclarait-il, "nous serons ce que nous avons été dans notre mission d'écrivain; nous serons l'homme des prolétaires, l'ennemi de l'aristocratie et de tous les privilèges, en même temps ami de l'ordre, partisan inébranlable de la justice et de toutes les libertés, politique, civile et religieuse; nous porterons à l'assemblée nationale autre chose que des votes; nous y porterons un système complet d'amélioration sociale, immédiatement réalisable, sans secousse ni perturbation publique." (10 avril 1848) Dans son dernier appel aux électeurs, il rappelait "la mission commencée par lui dans la presse en 1831, à l'Echo de la fabrique... Il a combattu par la plume comme d'autres par l'épée, et vous le savez, citoyens!... Prolétaire lui-même, né en dehors de toute privilège, ennemi de tout monopole, en même temps ami de l'ordre... partisan de la justice, ayant consulté toutes les théories sociales sans s'asservir à aucune." Les résultats des élections furent une déception amère, non seulement pour Chastaing, qui obtint moins de 2000 votes (tandis que Démophile Laforest, le maire provisoire de la ville, obtenait 126,743)<sup>22</sup>, mais aussi pour le mouvement ouvrier en général, écrasé par les votes des cantons ruraux du département.

Chastaing fut donc renvoyé à sa plume. Il continuait de rédiger la Tribune lyonnaise, et il rassemblait sous le titre d'Astréologie, ou remède aux causes du malaise social<sup>23</sup> ses pensées sur la réforme de la société. La révolution de 1848 l'avait amené à repenser certains éléments. Il ne s'identifiait plus avec le prolétariat, mais se plaçait "sur les confins de ces deux classes, c'est-à-dire assez heureux pour n'appartenir exclusivement à aucune d'elles," (6) et il se méfiait maintenant des passions du peuple: "nous craindrions de fournir un aliment à des passions justes au fond, mais dont l'explosion serait à craindre, parce qu'il leur est donné de se mouvoir avec plus de liberté." (19) Comme dans ses articles dans l'Echo de la fabrique au début des années 1830, il demandait des réformes concrètes pour améliorer la condition de vie des pauvres: une éducation uniforme pour tous, y compris les femmes—il suggérait même l'idée des internats obligatoires pour les enfants entre les âges de 5 et 25 ans, arguant que seuls les enfants des riches bénéficiaient d'une vraie vie familiale (31, 197)—un système de crédit ouvert à tous, le droit de travail, l'inspection des logements afin d'assurer que tous auraient des "appartements sains et commodes," (133) une régie judiciaire afin d'assurer à tous l'accès aux services d'un avocat, et "une caisse de retraite pour tous les citoyens... s'alimentant d'une retenue sur le produit de tous les travaux," avec en plus des "hôtels civiles pour les invalides." (33) Il développait beaucoup plus qu'auparavant ses pensées à l'égard des femmes. Elles doivent être éduquées jusqu'à l'âge de 18 ans, apprendre un métier mais aussi "ces arts aimables... qui font le charme de la vie, l'agrément des salons, douces jouissances dont la fille du prolétaire se trouve injustement privée." (54) Les femmes doivent avoir le droit, mais non pas l'obligation, de travailler, et le dot qu'elles apportaient dans le mariage doit leur rester en propriété et ne pas passer sous le contrôle de leurs maris. (22-3) Les épouses doivent recevoir leurs propres pensions de retraite: "nous ne faisons plus dépendre l'existence de la femme vieille ou infirme de la possession de biens personnels ou de la volonté du mari." (86) Mais Chastaing se démarquait des utopistes saint-simoniens qui avaient voulu abolir le mariage et la

distinction entre les deux sexes: “Sauf de rares exceptions,... la femme ne doit pas sortir de la sphère que la providence lui a assignée.” (54)

Obligé par les circonstances de 1848 de proposer un système économique cohérent, Chastaing essayait de se distinguer à la fois des idées libérales et du socialisme. Il n’admettait plus, comme il l’avait fait auparavant, le libre échange: “La célèbre maxime des économistes, laissez-faire, laissez-passer, n’est pas admise dans l’ordre politique; pourquoi en ferait-on une arche sainte dans l’ordre commercial et industriel?” (89) Mais en même temps, il défendait le droit de propriété, à condition de l’étendre à tous: “Lorsque tous posséderont, aucune plainte ne s’élèvera contre le droit de la propriété, car l’instinct de la propriété est dans le cœur de l’homme, et si nous ne déclarons pas cet instinct mauvais, c’est qu’à nos yeux il est un élément du progrès et une condition de la liberté.” (122) La société gardait néanmoins le droit de régler la conduite des propriétaires: “nous ne contestons pas à la propriété le droit d’user, mais nous lui déniions celui d’abuser.” (34) Afin de prévenir les excès de la concurrence, le nombre des membres de chaque profession devait être réglé: “rien de plus facile que de dresser la statistique de toutes les professions, d’en fixer ensuite le nombre à raison de la population.” (64) L’état devait gérer les industries clés dont dépendaient le bien-être social: les transports, les houillères, l’assurance contre le feu et les accidents, la poste. Elle devait garder aussi les monopoles traditionnels sur la vente du tabac, des cartes à jouer, et du poudre à canon. (210)

Les institutions politiques intéressaient Chastaing beaucoup moins que les questions économiques. Jusqu’à la révolution de 1848, il avait été prêt à accepter une monarchie constitutionnelle, comme l’avait fait Lafayette, le “grand citoyen surnommé le héros des Deux-Mondes” en 1830. (11) La révolution accomplie, il délaissait Lafayette et citait les noms de Robespierre et Saint-Just comme inspirations. (61) Il lui semblait évident alors que le gouvernement ne pouvait être qu’une république démocratique, à base de suffrage masculin universel. (95) La constitution devait garantir la liberté de la presse et les droits d’association et réunion (145)—droits dont Chastaing avait appris l’importance, comme nous avons vu, en 1834—mais les autres questions politiques ne l’intéressaient guère. Sa conception de la liberté individuelle avait ses limites: par exemple, pour lui, “le droit de choisir le culte n’implique pas celui de n’en adopter aucun.” (89)

Comme Chastaing le reconnaît lui-même, dans les circonstances de 1848, ses vues n’étaient plus assez radicales pour lui assurer une audience parmi une classe ouvrière qui s’identifiait avec les doctrines de Proudhon ou de Louis Blanc, deux penseurs que Chastaing rejetait explicitement. “Aujourd’hui, au milieu de l’effervescence, nous paraîtrons modérés; en se reportant à l’époque où nous avons commencé, on reconnaîtra que nous avons alors une audace bien grande. Nous n’avons pas changé, mais les événements ont été plus vite que notre plume...” (17) L’incohérence de ce mélange des éléments de la tradition libérale, du républicanisme, d’une conception avancée de l’état-providence et de quelques propositions franchement étatistes, n’était pas fait pour lui gagner des adeptes. Seul un des hommes politiques en vue en 1848 excitait l’enthousiasme de Chastaing: il s’agissait non pas de l’un ou l’autre des tribuns socialistes ou républicains, mais d’Emile de Girardin, fondateur du journal La Presse. “Il nous paraît l’homme le plus capable que la France ait produit en économie sociale, en administration, en politique.” (234) Comme Louis Napoléon, mais avec

beaucoup moins de succès, Girardin se présentait comme quelqu'un au-dessus des partis, capable de représenter toutes les classes sociales.

La modération des principes de Chastaing en 1848 ne suffisait pas pour le mettre à l'abri de la persécution politique. En juin 1849, la répression du mouvement "démoc-soc" à Paris inspirait une insurrection à Lyon. Quelques jours après, Chastaing fut arrêté, chargé d'avoir été membre d'un club subversif. "Il me manquait le baptême de la persécution, je ne l'attendais certes pas de la République," écrivait-il avec amertume dans Vingt-deux jours de captivité, le court mémoire qu'il imprimait deux mois plus tard. (5) Son arrestation lui donnait l'occasion d'esquisser les étapes de sa vie et de souligner qu'"elle se résume toute entière dans quelques opuscules et dans la rédaction du journal l'Echo de la fabrique, transformé depuis cinq ans en la Tribune lyonnaise." (5) Tandis qu'il s'identifiait avec ses journaux, il niait toute participation dans des mouvements contestataires: "Je ne me suis jamais, depuis 1817, mêlé activement à aucune conspiration, je n'ai jamais assisté à aucun conciliabule, coopéré à aucune tentative d'insurrection." (5) Même dans le cadre de cette protestation contre l'arbitraire policière, Chastaing continuait de se distancer du radicalisme de 1848. "Parlez moins, agissez davantage; au lieu de vous élancer vers les utopies de l'avenir, souvenez-vous du passé et améliorez le présent: une simple réforme utile vaut mieux que tout un système qu'on ne peut, qu'on ne veut ou qu'on n'ose appliquer," écrivait-il. (12) En conclusion, il remerciait son épouse pour ses efforts de le faire remettre en liberté, en des termes qui montrent que ses idées sur le rôle des femmes devaient beaucoup à sa propre expérience: "Oh! ne dites pas que la famille n'est pas chose sainte et révéérée, ne dites pas que la femme ne remplit pas une mission sublime, c'est dans l'adversité qu'on connaît tout son dévouement." (23)

Relâché après trois semaines en prison, Chastaing essayait de continuer son travail de journaliste malgré la répression toujours croissante. Dans des articles dans la Tribune lyonnaise pendant l'année 1850, il insistait à la fois sur la modération de ses écrits et sur son droit à la parole. L'un de ses associés essayait de convaincre le préfet que la Tribune avait "toujours attaqué, même en 1848, les doctrines communistes, fourieristes, proudhoniennes et autres; elle a combattu la démagogie et sous plus d'un rapport, elle a pu rendre, et je crois pouvoir dire, elle a rendu de services réels." Ces protestations ne faisaient aucune impression sur les autorités; une lettre du procureur du 14 septembre 1850 annonçait sa détermination de poursuivre Chastaing, "le seul et véritable propriétaire du journal," pour ses activités.<sup>24</sup> Le numéro de février 1851 annonçait la fermeture du journal. Sous la signature de son gérant légal, le journal retraçait pour la dernière fois la généalogie de la Tribune: "fidèle aux traditions de l'Echo de la fabrique qu'elle remplaçait en élargissant son cadre... elle a constamment défendu les intérêts et les droits de la classe laborieuse... Organe du prolétariat, elle a donné asile aux muses de l'atelier," mais en même temps, "la Tribune a été religieuse dans la véritable acceptation du mot... Alors que d'autres prêchaient l'athéisme et préconisaient le culte exclusif des intérêts matériels, elle a, donnant la religion pour base à la démocratie, exalté le spiritualisme qui seul produit de grandes choses, qui seul peut éveiller les nobles sentiments." Encore une fois, par le biais de son collaborateur, Chastaing insistait sur l'innocuité de ses activités: "La Tribune n'a joué aucun rôle agressif dans les luttes de partis; car, nous pouvons le dire, ses rédacteurs n'ont jamais cherché la gloire frivole de captiver la faveur et le suffrage de la foule, en surexcitant ses

passions... Etrangère à tout esprit de coterie, parce qu'elle était une oeuvre isolée, et pour ainsi dire personnelle, la Tribune a été l'expression, le type réel du véritable journalisme, du journalisme individuel."

Ce testament est jusqu'ici le dernier témoignage des activités de Marius Chastaing que j'ai pu retrouver. Il a du mourir dans les années 1850. Le ton élégiaque du dernier numéro de la Tribune fait écho à celui adopté presque en même temps par le journaliste orléaniste Jean-Baptiste Monfalcon, grand ennemi de l'Echo de la fabrique dans les années 1830, qui se trouvait lui aussi obligé d'abandonner ses travaux journalistiques par une régime qui devenait de plus en plus autoritaire.<sup>25</sup> Pour ces deux hommes, venus d'horizons idéologiques opposés, la révolution de 1830 avait ouvert des possibilités inimaginables sous la Restauration. Tous les deux avaient épousé le journalisme comme un espèce d'apostolat, et tous les deux avaient eu la malheureuse expérience d'être déboutés de leurs positions de rédacteur à la suite des conflits avec ceux qu'ils avaient voulu servir—Chastaing par les chefs d'atelier dans le conseil de l'Echo de la fabrique, Monfalcon à deux reprises par les actionnaires bourgeois des journaux le Précurseur (en 1831) et le Courrier de Lyon (en mars 1834). Bien qu'il fut surtout le porte-parole des intérêts bourgeois, Monfalcon connaissait intimement les souffrances des ouvriers en soie—à la différence de Chastaing, il venait d'une famille des soyeux—et on peut dire qu'il croyait sincèrement travailler pour l'amélioration de leur condition autant que Chastaing.<sup>26</sup> Sur quelques points, comme la nécessité d'une meilleure surveillance des conditions de logement dans les quartiers ouvriers, les deux étaient essentiellement d'accord. Tous les deux s'engageaient à leur manière en 1848 pour le maintien de l'ordre—Chastaing dans son club et dans la Tribune lyonnaise, Monfalcon comme rédacteur des Annales de la ville de Lyon et de l'Annuaire de Lyon—avant de trouver que leurs idées, formées au moment de l'épisode révolutionnaire des années 1830, étaient désormais dépassées.

Avec le recul d'un siècle et demi, comment doit-on évaluer la contribution de Marius Chastaing? Si l'Echo de la fabrique doit être regardé comme le premier journal ouvrier en France, c'est Chastaing qui en fut l'âme. Il y a peu de doute que c'est lui qui a fourni l'essentiel du travail rédactionnel qui a fait de l'Echo un vrai journal et non seulement un exutoire pour les doléances des chefs d'atelier. En plus, c'est lui qui a insisté sur la vocation du journal d'être l'organe, non pas des intérêts particuliers des ouvriers en soie, mais d'une "caste prolétaire" s'étendant aux travailleurs de toutes les industries et, potentiellement, de toute la France, sinon du monde entier. C'est lui qui a utilisé pour la première fois dans leur sens moderne, dans les titres des journaux qu'il a créé après son expulsion de l'Echo de la fabrique, les mots "travailleurs" et "prolétaire." Plus que les véritables ouvriers en soie qui avaient contribué à ces journaux, c'est Chastaing qui a inventé le langage dont allait se servir le mouvement ouvrier.

Bien qu'il mérite d'être reconnu comme un grand pionnier du journalisme ouvrier, cependant, il faut reconnaître que Chastaing n'avait pas vraiment épousé l'idée d'un mouvement ouvrier. Il n'avait pas reconnu l'importance du syndicalisme, préfiguré par la Société de devoir mutuelle, ni celle de la grève comme arme des ouvriers, ni le rôle de la violence collective dans la défense des intérêts prolétaires; il n'a pas anticipé non plus la possibilité d'un parti politique ouvrier. D'autre part, cependant, il a très bien articulé les prémisses de l'Etat-Providence. Dès ses premiers articles dans l'Echo de la fabrique, il a insisté sur l'idée que le principe de l'égalité exigeait un niveau minimum de

vie pour tous, l'éducation universelle, et d'autres droits sociaux. Du temps où l'historiographie du mouvement ouvrier fut domineé par le marxisme, on aurait stigmatisé Chastaing comme un réformiste. Maintenant, on peut reconnaître en Chastaing un écrivain qui avait anticipé maint aspects de la justice sociale toujours d'actualité.

On peut imaginer, cependant, que Chastaing aurait aimé qu'on se souvienne de lui avant tout comme un journaliste. Lui-même avait écrit "je n'ai pas la folle vanité de me croire doué" d'un "talent éminent comme écrivain."<sup>27</sup> Mais, comme on vient de voir, après 1831, il s'identifia complètement avec sa carrière de journaliste au service des prolétaires. Si c'est Chastaing qui a déterminé le destin de l'Echo de la fabrique, il faut dire aussi que l'Echo a déterminé le destin de Chastaing: dès 1831, le travail pour la presse donnait du sens à sa vie, et il y revenait chaque fois que les circonstances le permettaient. Comme ses contemporains lyonnais Anselme Petetin et Jean-Baptiste Monfalcon, il avait les talents (et les limitations) d'un vrai professionnel de ce métier, et, comme eux, il n'allait jamais trouver aucune autre occupation qui lui allait si bien. Chastaing savait écrire rapidement et avec clarté; il comprenait à la fois l'importance de la cohérence idéologique et de la variété de ton et de contenu dans un journal. Grâce à lui, le premier journal ouvrier en France a pu soutenir la comparaison avec les meilleurs produits de la presse bourgeoise de l'époque, une époque qu'on peut regarder comme l'un des âges d'or de la presse française.

---

<sup>1</sup> Le liste des actionnaires originaux dans le journal a été publiée par son successeur, la Tribune prolétaire, 10 mai 1835. Elle comportait vingt-neuf chefs d'atelier et six autres individus.

<sup>2</sup> Echo de la fabrique, 1 avril 1832, et pour sa mort, 12 août 1832.

<sup>3</sup> Marius Chastaing, Vingt-deux jours de captivité (Lyon: Bureau de la Tribune lyonnaise, 1849), 5.

<sup>4</sup> L'acte de naissance (Archives départementales du Rhône, Etat civil, microfilm 730606) donne le date de 7 thermidor VIII; Chastaing lui-même dit le 8 thermidor.

<sup>5</sup> Sur la vie de Chastaing, voir son manifeste électoral dans la Tribune lyonnaise, Revue politique, sociale, industrielle, scientifique et littéraire des travailleurs, 20 avril 1848, ainsi que Chastaing, Vingt-deux jours, 5, et l'Echo de la fabrique, 12 août 1832.

<sup>6</sup> Echo de la fabrique, 3 mars 1832.

<sup>7</sup> Le nom de Chastaing ne figure pas parmi les 115 écrivains cités dans [Sébastien Kauffmann], Biographie contemporaine des gens de lettres de Lyon (Lyon et Paris: Chez les marchands de nouveautés, 1826), ni dans aucun autre pamphlet de l'époque.

<sup>8</sup> ADR, 4 M 263, dossier "Loge de la Bienveillance."

<sup>9</sup> Sur le rôle de la Glaneuse dans l'insurrection, voir Jeremy D. Popkin, Press, Revolution and Social Identities in France, 1830-1835 (University Park, Pa.: Penn State University Press, 2002), 197-201.

<sup>10</sup> ADR, T 353, déclaration de 9 mai 1832; voir l'avis dans l'Echo de 13 mai, signé de Vidal.

<sup>11</sup> Echo de la fabrique, 9 sept. 1832. Jacques Berger, "ouvrier en soie," avait été nommé gérant du journal en remplacement du Vidal, le 11 août 1832. ADR, T 353, 11.8.1832.

<sup>12</sup> "Banquet industriel pour l'anniversaire de la fondation de l'Echo de la fabrique," nov. 1832.

<sup>13</sup> D'Argout à Gasparin, 13 août 1833, dans Archives municipales de Lyon, Fonds Gasparin, 4 II 9.

<sup>14</sup> Jean-Baptiste Monfalcon, Histoire des insurrections de Lyon, en 1831 et 1834, d'après des documents authentiques; précédée d'un essai sur les ouvriers en soie et sur l'organisation de la fabrique (Lyon: Perrin, 1834). Sur le livre de Monfalcon, voir Popkin, Press, Revolution and Social Identities, 230-38.

<sup>15</sup> Voir notamment le dossier aux Archives nationales, CC 558. Dans un long rapport sur la presse lyonnaise, datée de 6 mai 1834, le préfet Gasparin écrivait que "l'Echo de la fabrique jette ses derniers soupirs," mais il ne disait rien sur l'Echo des travailleurs, ni sur son rédacteur. AML, Fonds Gasparin, II 4 11.

---

<sup>16</sup> “La Revue de Lyon. Grrrand combat à mort de l’Epingle et du Papillon,” Bibliothèque municipale de Lyon, Fonds Coste, no. 775.

<sup>17</sup> BML, Fonds Charavay, ms. 186, lettre de 14 sept. 1840.

<sup>18</sup> Marius Chastaing, Astrée. Discours maçonnique sur la justice (Lyon: Isidore Deleuze, 1838), 34, 50.

<sup>19</sup> Echo des Ouvriers, no. 3 (août 1840).

<sup>20</sup> ADR, T 353, sous les dates de 4, 11, et 22 sept. 1841.

<sup>21</sup> Club de l’égalité. Bulletin hebdomadaire, 31 mars 1848.

<sup>22</sup> Archives nationales, C 1328, dossier Rhône. Chaque électeur a pu voter pour jusqu’à 14 candidats; seuls les résultats pour les candidats ayant reçu plus que 2000 votes furent rapportés à Paris. Il y avait au total 49 candidats dans ce cas. Chastaing ne figure pas sur cette liste.

<sup>23</sup> Marius Chastaing, Astréologie, ou Remède aux causes du malaise social (Lyon: Rodanet, 1848).

<sup>24</sup> Lettres de Devert, gérant de la Tribune, au préfet, 21 août 1850, et de Lagrange, procureur de la république, au commissaire du gouvernement, 14 sept. 1850, dans ADR, T 357, dossier Tribune lyonnaise.

<sup>25</sup> Sur Monfalcon et la révolution de 1848, voir Jeremy D. Popkin, “Worlds Turned Upside Down: Bourgeois Experience in the Nineteenth-Century Revolutions,” Journal of Social History 2007 (forthcoming).

<sup>26</sup> Sur les origines et la carrière de Monfalcon, voir son autobiographie, Souvenirs d’un bibliothécaire, ou Une vie d’homme de lettres en province (Lyon: J. Nigon, 1853), 5-9.

<sup>27</sup> Chastaing, Vingt-deux jours de captivité, 6.